

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°8 du 2 Mars  
2022

## ACTUS REGIONALES

### **Harnes (62) Ateliers numériques pour lutter contre la fracture numérique**

*Publié le 01 Mars 2022*

La numérisation de la société s'accélère en France en 2022 avec de plus en plus de démarches en ligne et la dématérialisation des services publics.

Emmaüs Connect et le Service de Prévention Spécialisée "Avenir des Cités" proposent aux habitants de Harnes des accompagnements gratuits afin de lutter contre la fracture numérique.

Une réunion de présentation des ateliers se déroulera le vendredi 4 mars 2022 à 14h dans les locaux du Service de Prévention Spécialisée Avenir des Cités situé au 19 bis rue des Fusillés 62440 Harnes

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'opération Ruralité Connecté, un dispositif qui vise à faire du numérique une chance pour tous et de ne laisser personne sur le bord du chemin.

#### Présentation

Des ateliers animés par des médiateurs numériques sont proposés pour tous ceux qui ont besoin d'un coup de pouce pour être autonome dans l'utilisation des outils numériques pour acquérir les compétences numériques de base

Nombre de places limité, inscription obligatoire

Contact : Myriam DERROUCHE 0635327826 [Clubmyriamharnes@gmail.com](mailto:Clubmyriamharnes@gmail.com)

## APPEL À PROJET

### **Appel à projets innovation**

*Publié le 01 Mars 2022*

Afin d'apporter de nouvelles solutions dans les domaines larges et emblématiques de la prise en charge des patients, du maintien de l'autonomie ou des conditions de travail des professionnels des métiers de la santé, Santélyls a depuis toujours mis en place et soutenu des programmes de recherche et d'innovation. Santélyls lance un [appel à projets Innovation](#) ouvert jusqu'au 25 Mars 2022.

Pour tout renseignement, contactez : [innovation@santelys.fr](mailto:innovation@santelys.fr)

---

## Appels à projets Rues aux enfants pour tous !

*Publié le 01 Mars 2022*

Fort du succès des premiers appels à projets à l'échelle nationale, le groupe d'appui régional « Rue aux enfants, rue pour tous » des Hauts-de-France reprend cette démarche d'accompagnement de projets avec l'appui du collectif national composé de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), de Cafézoïde, de Rue de l'avenir et de Vivacités Île-de-France.

Elle vise à faire émerger, soutenir des initiatives collectives pour mettre en place de manière régulière une « Rue aux enfants » en collaboration avec les collectivités territoriales concernées. Le groupe d'appui apporte une attention particulière aux projets issus des quartiers en politique de la ville, ainsi qu'à ceux situés dans les secteurs périurbains et ruraux.

Les collectifs d'habitants, les conseils de quartier, les conseils citoyens, les associations, en particulier les associations locales et de quartier, les cafés des enfants, les conseils d'enfants et de jeunes, les collectivités locales et leurs structures (centres sociaux, maison de quartier, centres de loisirs, etc.) peuvent déposer un projet.

[Dossier de réponses](#)

Envoi par mail : [judicael.potonnec@ecomobilite.org](mailto:judicael.potonnec@ecomobilite.org)

et Envoi par courrier : ADAV/CREM 5 rue Jules de Vicq 59 800 Lille

---

## Appels à projets 2022 FIRAH

*Publié le 01 Mars 2022*

La FIRAH ouvre 4 appels à projets de recherche appliquée en 2022 :

L'[appel à projets Général](#) (ouvert à tous types de handicap et tous les secteurs d'activité). L'[appel à projets "Dynamique inclusive : la penser et la mettre en œuvre avec les personnes handicapées"](#) en partenariat avec la Fondation de France. L'[appel à projets "Troubles psychiques et démarches d'accompagnement"](#) en partenariat avec la Fondation Falret. L'[appel à projets "Parcours professionnels des personnes handicapées : comment sécuriser les transitions et développer les compétences professionnelles pour les séniors ?"](#) en partenariat avec l'Agefiph.

Les lettres d'intention sont attendues au plus tard le 21 mars 2022.

[Plus d'informations.](#)

---

## Appel à projets "De l'insertion à l'emploi"

*Publié le 01 Mars 2022*

Le Département du Nord affirme sa volonté d'agir pour l'insertion et l'emploi des allocataires du RSA. L'ensemble des dispositifs soutenus par le Département a contribué à la baisse significative du nombre de foyers allocataires payés qui est passé en dessous des 100 000 foyers depuis juillet 2021 (contre 107 000 foyers en juillet 2020).

Afin d'amplifier son engagement, le Département du Nord lance un appel à projets du 1er septembre 2022 au 31 décembre 2025 en faveur de l'insertion et de l'emploi des allocataires du RSA.

Si vous souhaitez proposer un projet au Département, retrouvez les orientations et les modalités de mise en œuvre dans le [guide du porteur, téléchargeable au format PDF](#)

Les projets devront être déposés sur une plateforme sécurisée accessible depuis cette page à partir de janvier 2022 et avant le 15 mars 2022.

---

## Appel à manifestation d'intérêt du Préfet du Nord

*Publié le 01 Mars 2022*

**Appel à manifestation d'intérêt :** Accompagnement et hébergement de femmes avec enfants vulnérables, victimes de violences, sur le territoire de la Métropole européenne de Lille

L'État et la Métropole Européenne de Lille (MEL) s'engagent à améliorer et renforcer l'accompagnement et l'hébergement des femmes et de leurs enfants vulnérables, victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Partageant l'intérêt porté aux besoins de ce public, le conseil régional des Hauts-de-France, le conseil départemental du Nord, la Caf, pôle emploi, l'union régionale pour l'habitat et l'agence régionale de santé souhaitent s'impliquer dans l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la préfecture du Nord et la MEL. Cet appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans une volonté de mobilisation collective, dans un contexte d'urgence sociale pour une cause et des objectifs partagés tant par les pouvoirs publics que les acteurs de terrain accompagnant les femmes et leurs enfants vulnérables, victimes de violence.

Les enfants, les jeunes et les familles monoparentales, dont 85% de femmes avec enfants, sont les premières personnes touchées par la pauvreté. Trop d'enfants grandissent aujourd'hui dans un

environnement attentatoire à leur développement, lié à une situation de précarité matérielle, sociale, affective. L'un des objectifs de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté consiste à prévenir et supprimer les situations manifestement porteuses de danger. L'enjeu est de garantir à tous les enfants et à leur famille vulnérables, un accueil et une écoute de l'ensemble de leurs préoccupations afin de leur proposer le plus tôt possible une orientation et un accompagnement adaptés et individualisés.

Le fait de subir des violences aggrave considérablement la situation de vulnérabilité des femmes et de leurs enfants, co-victimes de ces violences. Les impacts sur la femme et ses enfants sont de toute nature : physique, psychologique, matérielle et peuvent conduire à une situation de détresse forte, d'urgence, voire de survie. Le départ du domicile conjugal et la nécessité impérieuse d'une mise à l'abri doivent constituer les premières étapes d'un processus de protection et de reconstruction.

Modalités de l'appel à manifestation d'intérêt

Partageant ces constats, l'État et la MEL ont souhaité contribuer de manière structurante et innovante à l'accompagnement des femmes avec enfants vulnérables, victimes de violences. La convention d'appui à la prévention et à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi au titre de l'année 2021 comprend un axe d'intervention spécifique sur cette problématique. L'État et la MEL s'engagent dans le soutien et le financement d'un projet pilote, portant sur l'ensemble des dimensions d'accompagnement à visée d'insertion pour agir durablement en faveur des femmes et de leurs enfants vulnérables, victimes de violences.

Ce projet doit reposer sur une action publique renforcée, interministérielle et partenariale, en liaison étroite avec les acteurs locaux, pour aller vers une réponse opérationnelle et ciblée au plus près des besoins des victimes. Plusieurs institutions dont le conseil régional des Hauts-de-France, le conseil départemental du Nord, la Caf, Pôle emploi, l'Union régionale pour l'habitat, l'agence régionale de santé ont fait part de leur engagement auprès des services de l'État impliqués et de la MEL pour la réalisation de ce projet.

Cet appel à manifestation a pour objet de proposer des modalités d'accompagnement individualisé et d'insertion innovantes et adaptées aux femmes avec enfants vulnérables grâce à la création d'une structure d'hébergement en collectif de 45 places et a minima d'une dizaine de places en diffus sur le territoire de la MEL, tout en renforçant la coordination des différents acteurs impliqués auprès de ces familles.

Le projet doit reposer sur un accueil adapté et graduel (mise à l'abri, accompagnement global, logements d'insertion) assuré par une association ou un collectif d'associations disposant de compétences spécifiques et avérées relatives à l'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants sur le territoire de la MEL en s'appuyant sur :

l'ouverture d'une structure d'hébergement en collectif de 45 places et d'une dizaine de places a minima en diffus proposant un accompagnement renforcé sur les plans juridique, psychologique, de l'insertion professionnelle et de la parentalité grâce à la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dans ces champs ;

Le renforcement des coordinations entre les différents acteurs pour assurer un parcours et une insertion pour les familles vulnérables et victimes de violence et participer à la prévention de la reproduction des situations de pauvreté et de violences par une prise en charge adaptée de ces femmes et de leurs enfants.

Les lettres d'intention et dossiers devront être transmis par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [ddets-strategie-pauvrete@nord.gouv.fr](mailto:ddets-strategie-pauvrete@nord.gouv.fr)

Des demandes de précision ou questions sur cet appel à manifestation d'intérêt pourront être sollicitées auprès des services de l'État, de la MEL et/ou des institutions partenaires à la même adresse : [ddets-strategie-pauvrete@nord.gouv.fr](mailto:ddets-strategie-pauvrete@nord.gouv.fr).

---

## Mise en place d'un dispositif régional de soutien aux interventions en prévention et promotion de la santé

*Publié le 01 Mars 2022*

L'objectif de cet appel à candidature est de structurer une offre d'appui et d'expertise méthodologique aux offreurs de prévention afin de faciliter la déclinaison opérationnelle de projets de qualité dans le cadre des parcours suivants : petite-enfance, jeunes, accès à la prévention des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité, santé sexuelle, cancers, nutrition (alimentation et activité physique), vaccination, santé mentale, santé environnementale et l'accompagnement de la société civile sur les situations sanitaires exceptionnelles.

Le dispositif régional de soutien aux interventions en prévention et promotion de la santé en région Hauts-de-France devra s'appuyer :

- sur une structure porteuse,
- reconnue dans le champ de la prévention et promotion de la santé,
- ancrée dans le territoire régional.

Ce dispositif aura vocation à être un espace régional de collaboration, et de ressources en prévention et promotion de la santé. Pour ce faire, il devra nécessairement mobiliser des structures partenaires / contributrices dans son champ de mission mais aussi faire appel aux structures expertes en santé publique dont le monde universitaire. Par ailleurs, il sera amené à apporter un soutien technique et professionnel à la structure régionale d'expertise scientifique et évaluation en santé publique.

Date limite d'envoi des candidatures :  
1er avril 2022 – délai de rigueur

Par courrier recommandé avec accusé de réception à l'attention de :  
ARS Hauts-de-France

Direction Prévention Promotion de la Santé, à l'attention de la Sous-Direction Parcours de prévention  
556 avenue Willy Brandt 59777 EURALILLE

Et par courrier électronique à l'adresse : [ARS-HDF-PPS@ars.sante.fr](mailto:ARS-HDF-PPS@ars.sante.fr)

[Appel à candidatures](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 01 mars 2022

*Publié le 01 Mars 2022*

#### Assurance maladie

Décision du 13 janvier 2022 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie

[JORF n°0040 du 17 février 2022](#)

#### Décès

Décret n° 2022-284 du 28 février 2022 relatif à l'établissement du certificat de décès

[JORF n°0050 du 1 mars 2022](#)

#### FIR

Arrêté du 17 février 2022 fixant pour l'année 2022 le montant des dotations des régimes obligatoires de base d'assurance maladie au fonds d'intervention régional des agences régionales de santé

[JORF n°0042 du 19 février 2022](#)

#### IVG

Décret n° 2022-212 du 19 février 2022 relatif aux conditions de réalisation des interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse hors établissements de santé

[JORF n°0043 du 20 février 2022](#)

#### Personnes âgées

[CIRCULAIRE N° SGMCAS/CNSA/2022/21 du 9 février 2022](#) relative au lancement et à la mise en œuvre du plan triennal antichute des personnes âgées

#### Personnes handicapées

LOI n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (1)

JORF n°0044 du 22 février 2022

Séjour de la santé

Arrêté du 23 février 2022 fixant pour l'année 2021 le montant de la dotation de la branche maladie à la branche autonomie destinée à couvrir les dépenses d'investissements liées aux engagements issus des consultations du Séjour de la santé

JORF n°0048 du 26 février 2022

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 26 février 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JORF n°0049 du 27 février 2022

Décret n° 2022-247 du 25 février 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JORF n°0048 du 26 février 2022

Arrêté du 25 février 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JORF n°0048 du 26 février 2022

## ACTUS SOCIALES

### **Quelle est la place des citoyens en situation de handicap dans la société française en 2022 ?**

*Publié le 01 Mars 2022*

LADAPT et l'IFOP ont réalisé une enquête ayant pour objectif de dresser un état des lieux de la situation des personnes handicapées en France. Réalisée en décembre 2021, cette étude a été réalisée auprès de deux échantillons (d'un côté des personnes en situation de handicap et de l'autre le grand public). Elle vise à objectiver les ressentis, le vécu et les attentes des personnes handicapées sur tous les sujets qui font la place du citoyen dans la cité : vie professionnelle, accès au logement, à la santé ou encore aux services publics.

Plusieurs enseignements ressortent de cette enquête :

Les personnes en situation de handicap doivent faire face à des difficultés pour accéder à un emploi mais sont satisfaites de leur situation une fois en poste. L'ampleur des comportements de renoncements témoigne des difficultés économiques auxquelles doivent faire face les personnes handicapées en France. L'ampleur des comportements de renoncements témoigne des difficultés économiques auxquelles doivent faire face les personnes handicapées en France.

[Analyse](#)

[Présentation](#)

Source : IFOP, février 2022

---

---

## **[Podcast] Itinéraire d'une enfant placée**

*Publié le 01 Mars 2022*

France Inter propose dans son émission « des vies françaises » de donner la parole durant trois épisodes à Magali Panova, 42 ans, anciennement enfant de l'ASE. Elle retrace son parcours chaotique, son entrée en foyer, sa déscolarisation.

Elle témoignera de son parcours auprès du ministère et interviendra par la suite au cours de séances de formation des professionnels de la protection de l'enfance. D'abord à l'ENPJJ (l'Ecole nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), puis au CREAI où elle est devenue l'un des membres du conseil d'administration.

[Episode 1](#)

[Episode 2](#)

---

---

## **[Défenseur des droits] Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ?**

*Publié le 01 Mars 2022*

Dans un rapport paru le 15 février, la Défenseure des droits revient sur la dématérialisation des services publics et les difficultés liées pour de nombreux usagers. Claire Hédon insiste sur le fait que la dématérialisation des services publics provoque une inégalité de l'accès au service public et creuse encore l'écart social notamment pour les personnes âgées.

Face à ces difficultés, la Défenseure des droits formule plusieurs propositions et principalement celle de laisser le choix à chacun le choix de son mode de relation avec l'administration?.

[Rapport](#)

Source : Défenseur des droits ,15 février 2022

---

---



## **[IRDES] Effets attendus sur la pauvreté de huit politiques de santé introduites dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et dans le Ségur de la santé**

*Publié le 01 Mars 2022*

L'IRDES propose dans son document de travail de février de revenir sur les « Effets attendus sur la pauvreté de huit politiques de santé introduites dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et dans le Ségur de la santé »

Résumé : « Quelles sont les conséquences des politiques de santé sur la situation économique et sociale des individus ? A partir d'une revue de littérature sur des programmes et dispositifs français et étrangers, nous proposons un schéma théorique pour l'analyse des effets sur la pauvreté de plusieurs mesures de santé de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018 et du Ségur de la santé 2020. Ces mesures concernent l'amélioration de l'accès et l'extension de l'assurance complémentaire, le renforcement de l'offre de soins de proximité dans les territoires défavorisés, enfin l'offre médicosociale à destination des personnes en situation de grande pauvreté[...] »

[Document de travail](#)

Source : IRDES, février 2022

---

## **[Drees] L'assurance maladie publique contribue fortement à la réduction des inégalités de revenu**

*Publié le 01 Mars 2022*

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie les résultats d'une étude sur les dépenses de santé des Français en 2017.

L'assurance maladie publique, est une source majeure de réduction des inégalités.

Ses prestations, qui s'ajoutent au revenu disponible, représentent l'équivalent de 40 % de celui des 20 % des ménages les plus modestes. Ces derniers perçoivent des montants de remboursements supérieurs aux ménages plus aisés mais ce qui signifie également que leur santé est plus dégradée.

L'étude montre que les ménages les plus aisés ont des restes à charge plus élevés et souscrivent des complémentaires santé plus onéreuses. Les personnes retraitées sont celles qui sont le plus impactées.

[Etudes et résultats](#)

source : Drees, 15 février 2022

---

---

## **[GNCRA] Comprendre le diagnostic d'autisme de mon enfant**

*Publié le 01 Mars 2022*

Le Groupe national centres de ressources autisme propose un guide à destination des familles et des proches aidants afin de mieux appréhender le diagnostic d'autisme.

Ce guide s'organise en 3 parties :

Obtenir des informations sur le diagnostic de mon enfant  
Comprendre le diagnostic de mon enfant  
Bénéficier d'un accompagnement après le diagnostic de mon enfant

[Brochure](#)

Source : GNCRA, février 2022

---

---

## **Lancement d'un outil gouvernemental pour favoriser les achats inclusifs des entreprises privées et publiques auprès des ESAT**

*Publié le 01 Mars 2022*

Le 21 février 2022, un outil numérique en faveur des achats inclusifs auprès des ESAT a été lancé.

L'objectif de cet outil est de valoriser l'offre de services des ESAT (Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail) tout en facilitant la démarche des entreprises.

Il existe plus de 1400 établissements médico-sociaux de type ESAT en France où près de 120 000 personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle, dans plus de 200 filières métiers allant du recyclage, à la prestation informatique en passant par les productions agricoles.

Cet outil a été développé dans le cadre du plan gouvernemental de transformation des ESAT en partenariat avec les associations HANDECO et le réseau Gesat

Retrouvez tous les ESAT sur le marché de l'Inclusion : [ici](#)

[Communiqué de presse](#)

Source : Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, 21 février 2022

---

---

## **[Cour des comptes] La santé des enfants**

*Publié le 01 Mars 2022*

La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a missionné la cour des comptes afin de réaliser une enquête sur la santé des enfants. Présenté le 8 février, ce rapport invite à améliorer la gouvernance et le pilotage de la politique de santé des enfants en renforçant le rôle du médecin traitant.

[Rapport](#)

Source : Cour des comptes, 8 février 2022

---

## **[CREAI ARA] La scolarisation des enfants et adolescents polyhandicapés en Auvergne Rhône-Alpes**

*Publié le 01 Mars 2022*

Les acteurs du secteur médico-social et de l'Éducation nationale ont réaffirmé leur volonté de renforcer la scolarisation des enfants polyhandicapés. Grâce à un travail partenarial régional mené en juin 2021, les professionnels ont proposé des leviers favorisant la scolarisation de ce public. Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a conduit ce travail à la demande conjointe de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et de la région académique de l'Éducation nationale. Les travaux de la commission Polyscol et les ULIS polyhandicap sont des illustrations particulièrement intéressantes, à considérer dans le cadre de la convention régionale sur l'école inclusive

[Rapport](#)

Source : Creai ARA, février 2022

---

## **[Campus formation] Podcast Autodétermination**

*Publié le 01 Mars 2022*

Campus formation propose chaque lundi un podcast sur « Agir pour l'#autodétermination » de Francois BERNARD, Directeur général du GAPAS et Martin Caouette titulaire de la Chaire de la recherche Autodétermination et Handicap de l'UQTR - Université du Québec à Trois-Rivières. La première saison comportera 10 épisodes de 10 minutes environ en accès libre.

Retrouvez dès à présent les 9 épisodes d'ores et déjà en ligne :

<https://podcast.ausha.co/autodetermination-et-handicap>

**AGENDA**

## Salon ASPIE DAYS 2022

*Le 04 mars 2022*

### **Echelle : En région**

L'ASS des AS' (Association des Asperger et autistes apparentés du Nord Pas de Calais) organise son 2ème salon international sur le Syndrome d'Asperger et autisme apparenté - Partage d'expériences et parcours de vie, les 4 et 5 Mars 2022 à Artois Expo, 50 avenue Roger Salengro à Saint Laurent Blangy. [Pré programme](#)

Inscription et plus de détails sur le site : <https://assdesas.fr/salon-aspie-days/>

---

## Lancement du baromètre national Emploi & Handicap

*Le 10 mars 2022*

### **Echelle : National**

Elisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, et Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, présenteront, jeudi 10 mars à 18h, le tout nouveau baromètre national Emploi & Handicap aux employeurs publics et privés.

Outil de référence au niveau national, le Baromètre emploi & handicap permettra de visualiser l'engagement inclusif des employeurs. Ce nouvel outil est proposé par le gouvernement et co-construit avec des réseaux d'employeurs. Il permet aux dirigeants, sur la base du volontariat, de publier, de façon simple et rapide, des données brutes handicap sur quelques items, retenus comme indicateurs clés.

Ce nouvel outil vise à valoriser les actions concrètes des employeurs engagés dans une politique RH inclusive. Il sera présenté de façon détaillée à l'occasion de ce lancement et vous pourrez en retrouver le détail sur le site du FIPHFP.

En votre qualité d'employeurs publics, vous êtes cordialement invités à ce lancement, jeudi 10 mars à 18h au Groupe Accor - 82 rue Henry Farman - 92120 Issy-les-Moulineaux

[Inscription et plus de détails.](#)

---

## Ecriture et psychanalyse

*Le 12 mars 2022*

### **Echelle : En région**

Le 23ème colloque de l'ALEPH et du CP-ALEPH aura lieu les 12 et 13 Mars 2022 au Théâtre de la Verrière, 28 avenue Alphonse Mercier à Lille, sur le thème "Ecriture et psychanalyse". [Tryptique 1](#) et [Tryptique 2](#)

Inscription et renseignements : [www.aleph-savoirs-et-clinique.org](http://www.aleph-savoirs-et-clinique.org) Antoine Verstraet tél : 06 26 17 63 56 mail : [blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org](mailto:blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org)

[Affiche](#)

---

## Scen'éthique "la greffe du visage"

*Le 15 mars 2022*

**Echelle** : En région

L'Espace de Réflexion Ethique Régional vous invite à un prochain rendez vous Scèn'éthique qui aura lieu au cinéma de la Gare Saint-Sauveur le mardi 15 Mars à 19 h . Après la projection du film "Le miroir à deux faces" la discussion portera sur la thématique de la greffe de visage. [Affiche](#)

Inscription en ligne : <https://www.ethique-hdf.fr/grand-public/scenethique-un-spectacle-un-debat/2022-programme-de-lannee/le-miroir-a-deux-faces/inscription-a-la-representation-du-15-mars/>

Plus de détails : <https://www.ethique-hdf.fr/grand-public/scenethique-un-spectacle-un-debat/2022-programme-de-lannee/le-miroir-a-deux-faces/>

---

## Scen'éthique "le consentement aux soins"

*Le 31 mars 2022*

**Echelle** : En région

L'Espace de Réflexion Ethique Régional vous invite à un prochain rendez vous Scèn'éthique qui aura lieu au théâtre de la Verrière à Lille le jeudi 31 Mars à 19 h . Après la projection du docu fiction théâtral "Apnée" la discussion portera sur la thématique du consentement aux soins. [Affiche](#)

Inscription en ligne: <https://www.ethique-hdf.fr/stock-pages-partenaires/chu-amiens/inscription-apnee/>

Plus de détails : <https://www.ethique-hdf.fr/detail-evenement/apnee-piece-de-theatre-en-partenariat-avec-la-maison-du-theatre-damiens/>

---

## Le grand salon de l'autisme

*Le 02 avril 2022*

**Echelle** : National

Le Grand salon de l'autisme aura lieu en virtuel les 2 et 3 Avril 2022. Seront présents 20 intervenants

avec 16 conférences et 3 tables rondes. [Programme détaillé.](#)

Inscription : <https://www.grand-salon-autisme.fr/inscriptions>

---

---

## **Ethique et vieillissement**

*Le 07 avril 2022*

### **Echelle : National**

La conférence "Ethique et vieillissement" aura lieu le Jeudi 7 Avril 2022 à 18 h 30 à la Faculté de droit de Toulon.

Site internet : [www.cmltoulon.org](http://www.cmltoulon.org) Plus de détails : <https://provence-alpes-cotedazur.com/offres/conference-ethique-et-vieillissement-toulon-fr-3495202/>

---

---

## **Save the date : ma s@nté 2.0, et après ?**

*Le 03 mai 2022*

### **Echelle : En région**

Le 3 Mai 2022 aura lieu une journée dédiée à la valorisation du projet expérimental "Ma s@nté 2.0".

Il vise à proposer une palette de réponses concrètes permettant de développer l'autonomie en santé des personnes en situation de handicap intellectuel : des outils innovants, des formations en santé pour de nouvelles postures professionnelles, de nouvelles fonctions ou métiers...

Le programme et le lien d'inscription seront bientôt disponibles ! L'événement se déroulera à l'IRTS de Loos. [Affiche](#) Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse : [masante@udapei59.org](mailto:masante@udapei59.org)

---

---

## **[Report] Colloque « En'Vie d'autre ch'Ose ! » 28 juin 2022**

*Le 28 juin 2022*

### **Echelle : En région**

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREA Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le mardi 28 juin (report du 10 mars) : « En'Vie d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail :

[kleclair@creaihdf.org](mailto:kleclair@creaihdf.org)

[Programme et bulletin d'inscription](#)

## OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

### *Tarifs Offres d'emploi :*

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

### *Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :*

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. /Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaey*

*Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne*

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*